

Du scandale aux réformes

Autor(en): **Linder, Wolf**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **26 (1989)**

Heft 976

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1011321>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Du scandale aux réformes

Le scandale politique commence par la violation des règles du jeu et se termine par leur célébration. Selon cette hypothèse, le scandale politique ne met pas en cause la légitimité d'un système politique, mais il le renforce. La semaine dernière, le parlement a presque suivi ce scénario: traitant du rapport de la Commission d'enquête parlementaire (CEP), il a constaté que M^{me} Kopp, malgré le coup de fil fautif à son mari, avait bien servi le pays et que les autorités fédérales ne sont pas infestées par le virus de la mafia, du crime organisé et des narcodollars. Cependant, le rapport de la CEP a mis à jour un autre scandale, plus important que l'affaire Kopp, plus décevant et absolument indigne d'une démocratie qui se déclare «libérale»: celui de la police politique. La mise sur fiches, sur une base légale douteuse datant de la guerre froide, autorisée par le Conseil fédéral, des activités légales de certains citoyens

ou organisations n'a rien à faire avec la mission légitime de protection de la démocratie; il s'agit plutôt d'un étouffement des libertés que cette dernière garantit. Il est absolument impardonnable que la police politique ait pu opérer sans que sa tâche soit clairement définie et sans que les responsabilités qui en découlent soient clarifiées. Le fait que nombre de renseignements sur les activités non-conformistes de citoyens et de citoyennes soient récoltés, correspondant plus aux fantasmes des archivistes qu'à des menaces pour l'Etat, doit décevoir tous ceux qui font vivre la démocratie, celle-ci ne pouvant fonctionner sans critiques, sans manifestations et sans opposition. Les exemples de victimes à la carrière ruinée par des renseignements douteux sont choquants. Et le fait que ces personnes n'avaient aucun moyen de con-

WL

(suite page 2)

Recherche nouvelle conception, désespérément

(jd) Le Conseil national est resté ferme: à l'exception des 60 millions déjà rabattus par sa commission, il a refusé toutes les propositions de réduction du budget militaire. Dommage, car l'occasion était bonne pour le parlement de faire savoir qu'il avait compris la nécessité d'un changement de cap dans la politique de défense. Certes le débat budgétaire n'est pas le lieu où chambouler la conception militaire en vigueur. Mais quelques coupures auraient pu être opérées qui, sans remettre en cause cette conception, auraient eu valeur de signe, non seulement à l'égard des partisans d'une Suisse sans armée mais aussi pour les adversaires de l'initiative conscients de la nécessité des réformes. Il faut dire que la majorité bourgeoise a eu beau jeu de justifier son immobilisme face à la proposition socialiste de réduire massivement le budget militaire: une proposition bâclée, sans contenu, qui fleurait trop visiblement la récupération facile du malaise exprimé par une partie importante du corps électoral le 26 novembre

dernier.

Plusieurs parlementaires bourgeois ont reconnu le besoin de repenser la politique de défense. Nous prenons bonne note et attendons maintenant la preuve par l'acte. Car les occasions de tester cette volonté de renouveau ne manqueront pas. En priorité, le renvoi au Conseil fédéral du projet de statut des objecteurs de conscience pour une solution adéquate (DP 975). Puis, l'an prochain, le gel des dépenses prévues pour le renouvellement de l'aviation. Et simultanément l'accélération des travaux préparatoires et l'ouverture d'un débat sur la conception future de la défense militaire: voilà quatre ans que le DMF concocte cette nouvelle conception dans le plus grand secret. Il s'agit maintenant de mettre les cartes sur la table et de susciter la discussion politique; le choix de nouveaux uniformes, la dispute sur les qualités et défauts du nouvel appareil de radio et les références répétées au rôle de l'armée au cours du dernier conflit mondial ne peuvent en tenir lieu.

Manipulations bancaires

(ag) Ainsi les banques suisses ont vu le Conseil des Etats se soumettre à leurs désirs. Les droits de timbres fédéraux seront immédiatement allégés au bénéfice de leurs clients ou d'elles-mêmes; la capacité de concurrence de la place financière suisse en sera renforcée, plaide-t-on. Ce qui surprend dans cette manœuvre, c'est son outrecuidance, donc sa maladresse.

En exigeant d'être servies les premières, alors que l'ensemble du projet de réforme fiscale a été déposé et qu'il est soumis à un délai impératif d'adoption, les banques accréditent deux idées: que le parlement est à leur botte, hélas!, que le paquet Stich a très peu de chances de succès et qu'il ne faut pas, sagesse de rats, rester sur un bateau qui coule.

Mais elles s'exposent ainsi à un inévitable référendum, dans les pires conditions. Car elles obtiendront un allège-

ment de 400 millions au moment où leurs bénéfices atteindront un nouveau record. Elles accepteront, étant servies, que les consommateurs paient plus par un Icha alourdi, alors qu'ils ont déjà passé à la caisse comme locataires.

Comment est-il possible d'accumuler autant de maladresses, étant admis que le peuple ne raisonnera pas sur la technique des droits de timbres qui n'est maîtrisée que par quelques rares professionnels, mais sur l'activité bancaire et sur le «cadeau» fait?

Certes, elles sont prêtes à mettre tous les millions qu'il faudra pour une campagne publicitaire où l'on expliquera aux locataires que sans de telles mesures les taux monteront encore, qu'il en résulterait un ralentissement économique et des pertes d'emploi; que les banques doivent être fortes pour que l'épargne des épargnants soit en sécurité. On voit d'ici le topo.

S'imaginer que les millions de publicité suffiront pour convaincre, c'est mépriser la démocratie et tomber dans l'illusion du cynisme publicitaire.

Comment des gens dont le métier exige qu'ils aient du nez peuvent-ils être enrhumés à ce point?

P.S. Sur demande de la Commission des cartels, le Département de l'économie et son chef, M. Delamuraz, doit prendre des mesures anticartellaires touchant les banques. Celles-ci ont tout mis en œuvre pour qu'ils ne donnent pas suite aux propositions qui les gênent. Il faudra donc choisir. Pour qui ne cesse d'encourager les Suisses à renoncer au confort protectionniste ou cartellaire pour mieux affronter l'Europe, le choix devrait être facile. Mais les banques suisses ont le bras long, voir plus haut.

Chacun attend donc sinon avec impatience du moins avec curiosité. Récemment encore la *Weltwoche* posait la question. Est-il possible pour M. Delamuraz de gouverner sans jamais déplaire? ■

Du scandale aux réformes

(suite de la première page)

naître les circonstances dans lesquelles des choix les concernant ont eu lieu est tout simplement ahurissant.

Comment cela a-t-il été possible?

Une première réponse est donnée par notre culture politique. Ce service, qui prétendait produire de la sécurité, se sentait lui-même en parfaite sécurité, protégé à l'infini par les défenseurs d'une idéologie immuable, hors de tout contrôle parlementaire et à l'abri de toute critique de l'opinion publique, inattaquable par les citoyens fichés. Dans un Etat qui n'a jamais vécu de grands changements de pouvoir depuis ses origines mais qui a successivement intégré les forces majeures en présence, les zones d'ombre dans les contrôles sont inévitables. Malgré la séparation des pouvoirs entre législatif et exécutif, les contrôleurs sont du même bord que les contrôlés.

Une seconde réponse est à chercher dans notre culture quoti-

dienne. La majorité du parlement, qui estime plus importante la protection de l'Etat que la liberté d'expression de ses citoyens, est peut-être représentative de la pensée majoritaire dans ce pays. Nous vivons dans une petite société, dont une génération est encore marquée par une menace extérieure réelle. De plus, notre petite communauté est formée de nombreuses particularités régionales à très petite échelle; la conséquence est qu'elle exerce une pression sociale vers le conformisme et qu'elle réagit par l'excommunication de ceux qui ne partagent pas les vues majoritaires; ils ennuiant, menacent. D'ailleurs ceux qui se sentaient surveillés connaissent bien la réaction de leurs voisins: «Pourquoi te révolter si tu figures dans un fichier? Si tu n'as rien à cacher, cela ne va pas te nuire...»

Le fait que bon nombre de parlementaires soient fichés a suscité l'espoir d'une réforme profonde, efficace et rapide. Cela aurait signifié la redéfinition des tâches de la police fédérale, de son organisation; la clarification de ses responsabilités, l'octroi du droit des citoyens à connaître les informations les concernant et la

mise en place d'un véritable contrôle parlementaire. Mais avant même que le parlement se penche sur ces questions difficiles, il a brisé une partie des espoirs. La discussion a mené au clivage habituel, mais idéologiquement inversé: une majorité bourgeoise soucieuse de ne rien toucher à l'Etat qui la sert si bien et qui compare les droits fondamentaux en termes d'argent. En face, une minorité rouge/verte qui défend ce qui, au XIX^e siècle, était le combat des radicaux: la promotion des libertés individuelles et la limitation du pouvoir étatique. Espérons tout de même que les réformes n'aboutiront pas à une police politique plus forte qu'aujourd'hui, mieux organisée mais ne se souciant pas plus des droits des citoyens. Pour tourner la page, les garanties institutionnelles décidées lundi par le Conseil national ne suffisent pas, il faudra aussi un changement de mentalité.

Nous saurons bientôt si la crise qui nous vivons a provoqué un renforcement de l'Etat ou une saine et sérieuse remise en question de certaines de ses pratiques. WL